



♠ ➤ Aide ➤ Services médicaux et assistance ➤ Certificat médical

Quand avez-vous besoin d'un certificat médical?

- Vous avez besoin <u>d'oxygène</u> pendant votre vol. Le certificat médical mentionne le nombre de litres d'oxygène nécessaires par minute.
- Vous emportez un <u>bagage médical</u>. Celui-ci peut peser 15 kg maximum.
- Vous êtes enceinte et avez connu des complications pendant votre grossesse. En cas de complications, vous ne pouvez plus prendre l'avion à partir de 34 semaines.
- Vous, ou votre enfant, êtes atteint d'une maladie (infantile) contagieuse (comme la varicelle par ex.). Le certificat médical doit mentionner que la maladie n'est plus contagieuse.
- Vous avez subi une intervention médicale dans les 8 jours avant votre départ.
- Une partie de votre corps est plâtrée. Vous pouvez aussi prendre l'avion avec nous sans certificat médical. Vous connaissez alors les risques que vous encourez à prendre l'avion avec un plâtre.
- Durant les phases de décollage et d'atterrissage, vous ne pouvez pas vous asseoir normalement (droit) dans le siège de l'avion.

Attention : Vous souffrez d'une otite ou avez de la fièvre ? Demandez dans ce cas aussi un certificat médical. Voyager dans une cabine pressurisée peut aggraver certains symptômes. En cas de doute, consultez toujours votre médecin.

Avons-nous répondu à votre question ?*



Questions liées

- > Que doit contenir mon certificat médical?
- > Comment transporte-t-on un bagage médical?
- > Où puis-je déclarer mes bagages médicaux?